

Le 21 Octobre 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Condat

Compte rendu de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale d'automne organisée par le Stade Riomais-Condat, s'est déroulée le samedi 21 octobre 2023, à la salle polyvalente de Condat. Cette Assemblée Générale a débuté par la remise officielle des clés du mini-bus du District, par M. Bruno FAURE, conseiller régional à la Région Auvergne Rhône-Alpes ; suivi du mot d'accueil du Président du District qui remerciait les personnalités et les clubs présents puis remettait le fanion du District à M. le Maire de Condat, et à M. le Maire de Riom es Montagnes, ainsi que des ballons aux Présidents du club de l'Entente du Stade Riomais Condat.



Il ouvrait ensuite l'Assemblée et laissait la parole à M. Jean MAGE, Maire de Condat ; à M. François BOISSET, Maire de Riom es Montagnes et à Mme Valérie CABECAS, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Gentiane.

M. Arnaud BOISSIERE, co-président de l'entente Stade Riomais-Condat, souhaitait la bienvenue à l'ensemble des clubs.





Allocution de M. Le Président du District

Tout d'abord avant d'ouvrir officiellement cette assemblée générale d'automne, permettez-moi de vous demander comme il est pour nous de tradition, d'avoir une pensée pour tous les serviteurs du football de notre département disparus au cours de ces derniers mois, mais aussi d'associer toutes les victimes de guerre et des nombreux attentats qui sont au cœur de l'actualité, ces derniers jours. Pour cela, observons tous ensemble un moment de silence.

Située au Nord Est du département, entre les Monts du Sancy et les Monts du Cantal à une altitude de 700m, CONDAT accueille aujourd'hui la grande Famille du Football Cantalien.

CONDAT est une commune qui atteint pratiquement les 1000 habitants, son bourg est blotti dans une vallée verdoyante à l'abri des plateaux du Cézallier et de l'Artense. Cette région est aussi le berceau d'un Président de la 5^{ème} République Mr Georges POMPIDOU, natif de MONTBOUDIF village situé à 6 km d'ici.

La commune fait partie intégrante du bassin de vie de RIOM-ES-MONTAGNES, elle a rejoint la communauté de commune du pays gentiane depuis quelques années maintenant. Depuis 2011, le football Condatais a lui intégré l'émblématique club du Nord Cantal, le Stade Riomois pour devenir l'ESRC, l'Entente Stade Riomois Condat. Si par le passé, les rencontres de football entre le Stade Riomois et l'US CONDAT faisait figure de derbys très disputés, aujourd'hui ce rassemblement paraît tout à fait naturel et logique. Le club a reconquis la ligue, il y a 2 saisons en accédant à nouveau en R3, il reste le club formateur du secteur, je ne reviendrai pas sur la présentation faite par les co-présidents, mais comme vous le savez je suis très attaché à ce club, j'en ai été le Président pendant une dizaine d'année et je voudrais juste vous rappeler comme j'aime souvent le faire que c'est le 1^{er} Club Cantalien à avoir jouer au niveau National.

Merci Monsieur le Maire de nous recevoir dans cette magnifique salle, je connais l'intérêt que vous portez à votre commune et notamment au football, pour les plus anciens, vous nous avez laissé l'image et le souvenir d'un excellent gardien de but du Stade Riomois dont vous avez été par le passé, aujourd'hui je vous remercie d'avoir accepté de tenir cette assemblée d'automne à CONDAT, c'est un véritable plaisir pour moi, pour mes collègues du comité Directeur et l'ensemble des clubs Cantaliens d'être réuni à dans votre bourg très sympathique.

Permettez-moi également de remercier Monsieur le Maire de RIOM-ES-MONTAGNES d'être parmi nous aujourd'hui, je connais aussi l'aide et le soutien qu'il apporte quotidiennement au football au sein de sa commune.

J'en profite également pour remercier toute l'équipe de bénévoles du club plus particulièrement les deux co-présidents Pierre JOLIVET et Arnaud BOISSIERE qui nous accueille aujourd'hui, eux aussi, ont mis tout en œuvre pour que cette assemblée se déroule de la meilleure des façons.

J'en profite aussi pour saluer toutes les personnalités ici présentes que ce soient nos politiques, les dirigeants du monde sportif mais aussi l'ensemble de nos partenaires qui démontrent par leur présence aujourd'hui à CONDAT une fois de plus l'intérêt qu'il porte à notre District.

Je continuerai les remerciements en vous les adressant à vous, les présidents ou les représentants des clubs qui une fois de plus, prenaient sur votre temps, pour venir assister à notre assemblée générale d'automne. Je sais que la plupart d'entre vous ont pris la route de bonne heure ce matin pour venir jusqu'à CONDAT, je sais aussi qu'une assemblée qui est obligatoire afin d'exposer les comptes de notre association peut paraître contraignante mais aujourd'hui j'espère qu'au-delà du côté financier, certains sujets retiendront votre attention et profiterons au développement de notre football Cantalien. Je connais votre engagement bénévole pour le football et plus particulièrement vos actions déterminantes au sein de vos clubs, vous pouvez compter sur moi et l'ensemble du comité directeur pour vous aider du mieux possible à poursuivre votre engagement au sein de vos associations.

Depuis notre assemblée générale de juin à ST SIMON, beaucoup d'évènements ont agrémenté notre football.

Tout d'abord, au niveau international, notre équipe de France féminine s'est inclinée en ¼ de finale de la coupe du Monde aux tirs de buts, du côté masculin notre équipe est d'ores et déjà qualifiée pour le prochain Euro 2024 en Allemagne. Cette saison sera aussi l'année des jeux olympique en France où là aussi, on peut espérer de bons résultats pour nos bleus. Souhaitons que ces compétitions qui arrivent en 2024, nous apporte la joie et le bonheur qu'on a pu vivre lors des évènements passés, de telles performances ne peuvent qu'enrichir notre football amateur.

Pour revenir sur notre football Cantalien, la saison a démarré non sans difficultés, le gros point noir restera le changement du logiciel « compétitions » par la fédération. Cette modification informatique aurait pu passer en douceur sans que ni les clubs, ni les instances en subissent des conséquences, malheureusement cela n'a pas été le cas et cela a engendré pas mal de complications au niveau de notre organisation. De plus, au sein de notre District, notre secrétaire administratif, Clément VANTAL a souhaité évoluer vers d'autres cieux professionnellement, je le remercie au passage personnellement et au nom de tout le comité directeur pour son investissement et sa compétence qu'il a déployé pour notre instance ces dernières années. Par conséquent, nous avons dû recruter une responsable administrative pour prendre le relais, il s'agit de Solène ROLLAND qui a pris fonction le 18 septembre dernier.

Ces deux problématiques ont par conséquent pu provoquer quelques manques au démarrage de cette saison et même si cela est indépendant de notre volonté, je vous prie de nous en excuser.

Le côté positif de ce début de saison reste pour l'instant notre nombre de licenciés à cette date qui a dépassé les 6100, souhaitons que nous continuions à prospérer comme le font tous les districts actuellement au sein de la LAURAFoot.

Les nouveautés approuvées lors de notre dernière assemblée ont été mises en place en ce début de saison, la suppression de la D5, le Carton Blanc, l'arbitrage à 3 en D1, l'arbitrage club en D4. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur ces différents changements, nous ne manquerons pas de le faire en fin de saison prochaine.

Au niveau de l'arbitrage, je vous avais promis pour septembre le recrutement « d'ambassadeurs en arbitrage », c'est chose faite en collaboration avec la ligue et les autres Districts Auvergnats, la plupart d'entre vous ont été contacté, notamment les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage. Ces deux personnes Emmanuel SEVA et Jean RECHER souhaitent venir vous rencontrer pour recruter et fidéliser les arbitres au sein de vos clubs, donc merci de répondre à leurs mails, à leurs relances et de collaborer au maximum si on veut que cette opération soit une réussite pour tous.

J'avais aussi évoqué le projet d'aider la professionnalisation des clubs, en mettant en place une collaboration en conventionnant avec les clubs qui souhaitent consolider leurs emplois existants ou développer un nouvel emploi au sein de leurs associations. Là aussi, après étude des dossiers de 3 clubs candidats, nous avons décidé pour cette saison de conventionner avec 2 d'entre eux le Groupement Planèze Truyère et le FC MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE. C'est une aide de 2 500€ qui sera versé à ces clubs moyennant la mise à disposition de leurs personnels sur nos différents évènements.

Nous avons aussi évoqué le football en marchant, nous allons tout faire cette saison pour développer cette pratique au sein de notre District, certains rassemblements ont déjà eu lieu et l'on ressent bien une volonté pour beaucoup de pouvoir garder une activité sportive autour du football.

Autre sujet, notre football féminin au sein de notre département, nous devons aujourd'hui nous poser les bonnes questions et construire son développement au niveau des catégories jeunes, pour qu'on arrive rapidement à un bon fonctionnement au niveau seniors. Pour cela, un groupe de travail est en train de se constituer autour de notre CTD DAP Coralie BELIN, il est impératif de bâtir les bases si on veut pouvoir pérenniser des championnats seniors à 11, pour cela l'ensemble des clubs formateurs doivent « jouer la même carte » au sein de notre département. Certes, il faudra du temps pour y arriver mais prenons ce temps pour réussir les fondations du football féminin Cantalien.

Comme je vous l'avais signifié en juin, nous attachons aussi beaucoup d'importance à la communication depuis ces dernières années, nous allons poursuivre cette volonté tout au long de la saison, bien entendu, là aussi avec votre collaboration.

Comme vous avez pu vous en rendre compte en ouverture, nous avons été doté d'un minibus par la Région Auvergne Rhône Alpes que je remercie à nouveau, il va nous permettre de nous déplacer nous District à travers cette grande Région, mais vous aussi les clubs puisque nous avons décidé de le mettre à votre disposition moyennant une réglementation bien précise et surtout en limitant obligatoirement cette utilisation pour des déplacements de jeunes comme le prévoit la Convention entre le District et la Région.

Cette assemblée Générale sera aussi électorale puisque vous aurez à élire les représentants des clubs de District pour participer aux assemblées générales de notre Ligue, d'ores et déjà, je remercie les candidats de s'être porté volontaire pour cette élection. On poursuivra avec l'élection de 2 personnes pour compléter notre comité Directeur que je vous proposerai, je vous demande personnellement de les encourager en les votant massivement. Ce sont comme-vous des bénévoles qui veulent s'investir pour notre Football Cantalien au sein de notre instance et je les remercie dès maintenant des futures actions qui mèneront dans cette dernière année de mandat.

Nous allons aussi vous soumettre tout à l'heure un aménagement du statut de l'arbitrage pour la D2 et D3. C'est une manière de faciliter les clubs à se mettre en règle avec ce statut mais aussi en doublant le nombre d'arbitre avec moins de matchs à arbitrer cela élargit le nombre de personnes susceptibles d'avoir vocation à devenir arbitre officiel.

Pour finir mon propos, je voudrais rappeler à vous tous que nos clubs de football sont des lieux où les valeurs de la vie doivent être transmises au quotidien, pour cela, je vous demanderai de respecter et de faire respecter les adversaires, les arbitres mais aussi se respecter tous mutuellement que l'on soit dirigeant, joueur, arbitre, éducateur ou spectateur. On ne pourra y arriver qu'avec l'investissement de tous, chacun doit jouer son rôle à son niveau. Pour cela je suis convaincu de pouvoir compter sur vous, continuez dans cette voie et notre football en sortira grandi.

Avant de terminer mon allocution, je voudrais aussi remercier l'ensemble des bénévoles de notre district plus particulièrement mon comité directeur ainsi que les membres des commissions, mais aussi les salariés de notre instance, Solène ROLLAND, notre responsable administrative et Elodie LAFARGE, notre comptable mais aussi nos techniciens Nicolas NEUVILLE et Coralie BELIN ainsi que notre communicant GEOFFREY MOREAU, ils contribuent tous à leur niveau d'implication, à la réussite de notre football dans notre département du Cantal.

Encore une fois merci à vous tous, je vous souhaite une excellente journée mais aussi une excellente saison 2023/2024.

Je vous remercie.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de juin 2023

Type du vote: Délibération | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 239 voix

Résultats du vote:

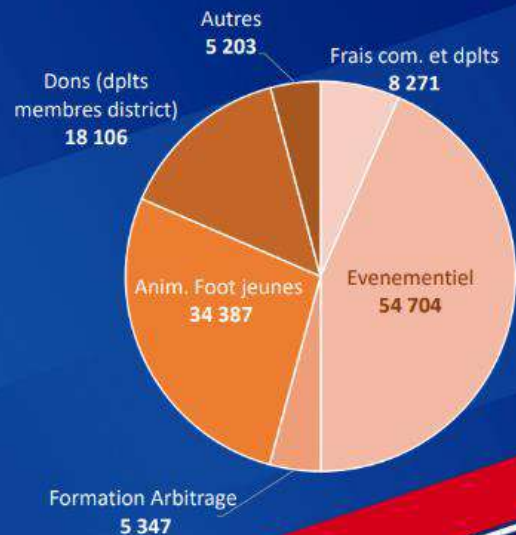
Choix	Résultat	Voix
Pour	100.00 %	239
Abstention		6
Contre	0.00 %	0



Présentation par Jean-Pierre Belard de l'exercice 2022/2023

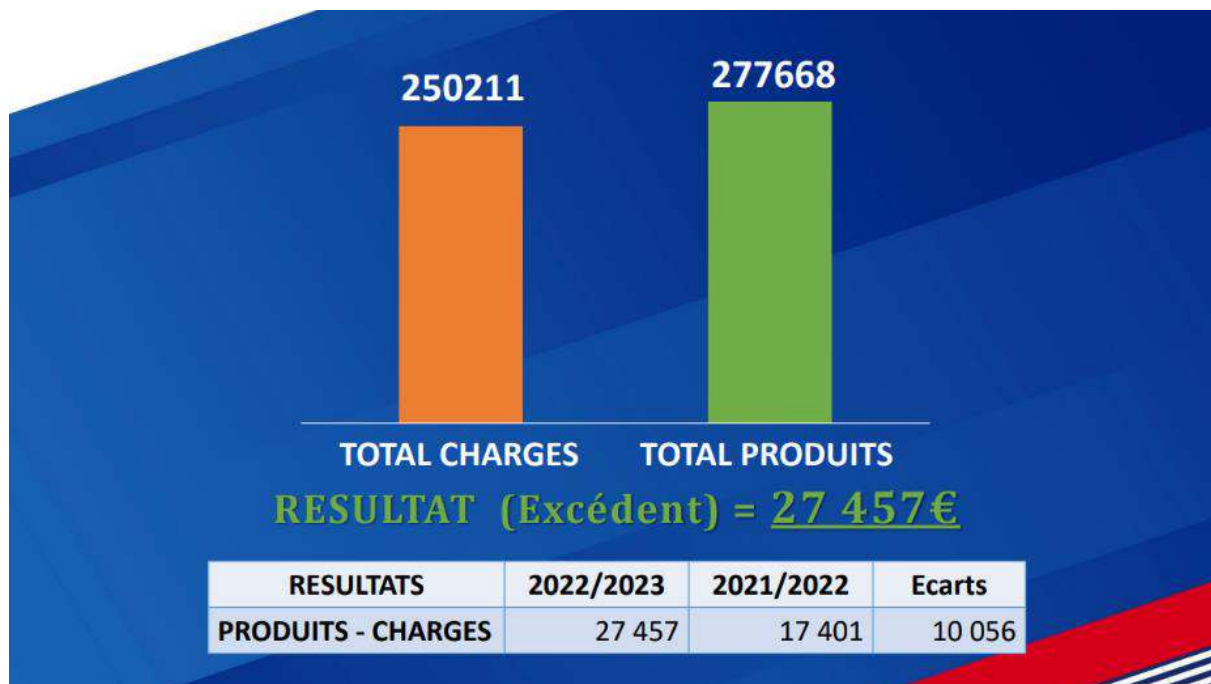
CHARGES = 250 211 €

CHARGES	2022/2023	2021/2022	Ecart
60 Achats	4 108	2 309	1 799
61 Services extérieurs	22 193	19 309	2 884
62 Autres services	126 018	82 952	43 066
63 Impôts et taxes	808	1 256	- 448
64 Frais de personnel	94 080	107 275	- 13 195
65 Autres charges	1 406	2 031	- 625
67 Charges sur saison antérieure		1 968	- 1 968
68 Dotation aux amortissements	1 598	1 668	- 70
TOTAUX	250 211	218 768	31 443



PRODUITS = 277 668 €

PRODUITS	2022/2023	2021/2022	Ecart
70 Facturation clubs	92 386	99 442	- 7 036
74 Subventions	107 911	98 650	9 261
75 Autres produits	54 249	23 796	30 453
76 Produits financiers	1 653	938	715
77 Produits exceptionnels	21 190	11 583	9 607
79 Transferts de charges	279	1 780	- 1 501
TOTAUX	250 211	218 768	31 443



EXERCICE 2022/2023

BILAN AU 30 JUIN 2023

ACTIF				PASSIF	
	Montant brut	Amortissement			
Immobilisations				Fonds propres	185 548,85 €
Mobilier et matériel de bureau	42 271,28 €	36 935,08 €	5 336,20 €	Provisions pour charges	8 500,00 €
Agencement aménagement	3 510,85 €	3 510,85 €	0,00 €	Subventions investissements	0,00 €
Matériel et outillage	7 989,48 €	7 989,48 €	0,00 €	Amortissements des sub inv.	0,00 €
Matériel de Transport	17 270,07 €	17 270,07 €	0,00 €	TOTAL	194 048,85 €
TOTAL	71 041,68 €	65 705,48 €	5 336,20 €		
BILAN – SAISON 2022/2023					
Fournitures consommables	384,00 €		384,00 €	Comptes de régularisation Passif	
Clubs du District	3 943,80 €		3 943,80 €	Fournisseurs - Factures non parvenues	35 487,38 €
Produits à recevoir	38 063,24 €		38 063,24 €	Personnel - Congés payés	4 719,00 €
Titres	20 000,00 €		20 000,00 €	Organismes sociaux - Charges à payer	6 122,75 €
DAV CREDIT AGRICOLE	75 531,28 €		75 531,28 €	Prélèvements à la source	191,86 €
Compte Livret C	48 529,52 €		48 529,52 €	TOTAL	48 520,99 €
Compte Livret A	74 203,91 €		74 203,91 €		
Caisse	2 031,59 €		2 031,59 €	RESULTAT (EXCEDANT)	27 455,90 €
TOTAL	262 687,34 €		262 687,34 €	TOTAL PASSIF	268 023,54 €
TOTAL DE L'ACTIF	333 729,02 €	65 705,48 €	268 023,54 €		

Approbation du bilan financier de la saison 2022-2023

Type du vote: Délibération | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 247 voix

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	100.00 %	247
Abstention		4
Contre	0.00 %	0

Election des délégués des clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue

Six candidats se sont présentés en tant que délégués pour représenter les clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue. À la suite des votes sont élus titulaires : M. Gérard CHEVALIER, Mme Magali SALESSE et M. Jacques MAZE, accompagnés par leurs suppléants : M. André MESPOULHES, Mme Sabrina FONTALIVE FAGEOL et M. Patrick IMBERT.

Election des délégués représentant les clubs de District à l'Assemblée Générale de Ligue (3 postes)

Type du vote: Scrutin majoritaire | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 254 voix

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
CHEVALIER Gerard	65.35 %	166
SALESSE Magali	59.84 %	152
MAZE Jacques	58.27 %	148
MESPOULHES Andre	40.55 %	103
FONTALIVE FAGEOL Sabrina	39.76 %	101
IMBERT Patrick	33.86 %	86
Abstention		4

Election de membres au sein du Comité Directeur

Suite aux départs de M. Éric AUBERT et M. Gilles MAGNANT du Comité Directeur du District du Cantal de Football, deux nouveaux membres ont été élus :

Sabrina FONTALIVE FAGEOL,
secrétaire actuelle du club d'ASPRE
FC Fontanges,
élue à 89% des voix.



Lionel DUFAYET
membre actuel de la Commission des Jeunes
du District,
élu à 86% des voix
et devient Responsable du Pôle Jeunes.



Le District du Cantal remercie Éric AUBERT et Gilles MAGNANT pour leur investissement et leur implication pour le développement du football cantalien et leur souhaite une bonne continuité dans leurs projets.

Election de membres au sein du Comité Directeur (2 postes)

Type du vote: Scrutin majoritaire | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 263 voix

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
FONTALIVE FAGEOL Sabrina	88.59 %	233
DUFAYET Lionel	86.31 %	227
Abstention		4

Examen des propositions du Comité Directeur

Adaptation du statut de l'arbitrage pour les clubs de D2 et D3

Présentation par Jean Louis MARIOT



Dans l'objectif de faciliter les clubs dans le recrutement de nouveaux arbitres, la commission du Statut de l'Arbitrage du District a proposé aux clubs la possibilité de diviser le nombre de match à effectuer pour un nouvel arbitre en le répartissant sur plusieurs candidats du même club. Une proposition basée sur la mise en place de ce même projet dans le District de la Haute Loire.

Seules les divisions de championnat D2 à D4 sont concernées. Pour intégrer cette proposition, les arbitres doivent obligatoirement suivre dans son intégralité une formation initiale en arbitrage et la valider, ou déjà être arbitre en activité et entrer dans les critères de couverture d'un club (Art 33 du statut de l'arbitrage : conditions de couverture).

La situation actuelle est : en division D2, il faut 1 arbitre majeur (plus de 21 ans) ; en D3, il faut 1 arbitre ; en D4, il n'y a pas d'obligation mais une possibilité d'avoir un muté supplémentaire (article 45 du statut) s'il y a au moins un arbitre dans l'effectif. Le nombre minimum de rencontres à diriger pour une saison complète est de 18 pour un senior et de 15 pour un jeune ou une féminine. Le nombre minimum de rencontres à diriger pour un candidat arbitre est de 9 pour un sénior et de 7 pour un jeune ou une féminine.

Les propositions de la commission du Statut de l'Arbitrage sont les suivantes :

- En division D2 : 2 arbitres + 21ans = 1 arbitre + 21 ans

Actuellement : Nombre de rencontres dans une année complète : 18 seniors – 15 jeunes ou féminines.

Proposition : Nombre de rencontres minimum séniors : 10 chacun sur 10 journées (1)

Actuellement : Nombre de rencontres candidat session octobre ou février : 9 seniors – 7 jeunes ou féminines.

Proposition : Nombre de rencontres minimum séniors : 5 chacun sur 5 journées (1)

- En division D3 et D4 : 2 arbitres = 1 arbitre (pas de contrainte de + 21ans), pour la D4 pas d'obligation légale

Actuellement : Nombre de rencontres dans une année complète : 18 seniors – 15 jeunes ou féminines.

Proposition : Nombre de rencontres minimum seniors si 2 arbitres : 10 chacun sur 10 journées **(1)**

Proposition : Nombre de rencontres minimum jeunes ou féminines : 8 chacun sur 8 journées **(1)** dont 1 dans les 3 dernières journées pour les deux arbitres.

Actuellement : Nombre de rencontres candidat session octobre ou février : 9 seniors – 7 jeunes ou féminines.

Proposition : Nombre de rencontres minimum seniors : 5 chacun sur 5 journées **(1)**

Proposition : Nombre de rencontres minimum jeunes ou féminine : 4 chacun sur 4 journées **(1)** dont 1 dans les 3 dernières journées pour les deux arbitres.

(1) une journée va du lundi au dimanche inclus

Concernant la couverture du club au regard du statut de l'arbitrage, si au 15 juin, un des deux arbitres n'a pas satisfait à ses obligations, le club sera considéré en infraction pour la saison en cours (idem si les deux arbitres sont en défaut). Cependant, un arbitre ayant effectué jusqu'à deux matchs de moins que le minimum requis, pourra couvrir son club à condition qu'un autre arbitre, du même club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant à l'arbitre en défaut. La commission du Statut de l'Arbitrage reste la seule compétente pour statuer sur toutes les situations particulières notamment les raisons médicales (certificats médicaux)



Lilian JURY, Président délégué de la LAURA FOOT, intervient avant le vote des clubs sur la proposition de modification du statut de l'arbitrage, et indique qu'il est favorable à sa mise en place dans le District du Cantal, l'ayant déjà testée dans le District de la Haute Loire.

Proposition de modification Statut arbitrage pour la D2 et D3

Type du vote: Délibération | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 243 voix

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	94.65 %	230
Contre	5.35 %	13
Abstention		5

Examen du vœu du club de Carladez-Goul

« sur la méthode de composition des poules de championnat à partir du niveau D3, à savoir une consultation préalable des clubs concernés. »

Le Comité Directeur propose en réponse au vœu du club de Carladez-Goul, une composition des poules de championnat D3 par tirage au sort. Les résultats du vote sont les suivants :

Vœux des Clubs : vœu du club de Carladez Goul - Composition des poules de championnat D3 par tirage au sort

Type du vote: Délibération | Anonymité: Secret
Inscrits: 310 voix | Présents: 270 voix | Exprimés: 249 voix

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Contre	94.78 %	236
Pour	5.22 %	13
Abstention		4

Intervention des personnalités

Les invités prennent la parole à tour de rôle :

Mr. Albert VINAS, Président de l'Association des Donneurs de Sang du Cantal

Mme Marie-Pascale FLAGEL, Présidente de la Caisse Locale Crédit Agricole Centre France de Condat et administratrice de la caisse régionale

Mr. Daniel MIRAL, présidents d'honneur du District

Mr. Christian MARCE, Membre du Conseil de Ligue

Mr. Guy POITEVIN, Président du District de l'Allier

Mr. Philippe AMADUBLE, Président du District du Puy de Dôme

Mr. Lilian JURY, Président délégué de la LAURA FOOT



Remises de médailles

- Mr. Jean Paul CHARMES – DISTRICT Bronze – E.S. ROANNAISE
- Mme. Marie-Louise PERRIER – DISTRICT Bronze – F.C. ARTENSE
- Mme. Céline TOYRE – CALMEJANE – DISTRICT Bronze – E.S. ST MAMET
- Mr. Alain BALSSA – DISTRICT Argent – U.S. CERE ET LANDES
- Mr. Ludovic CANCHES – Ligue Argent – U.S. VALLEE DE L'AUTHRE
- Mr. Guy ROCHE – Ligue Vermeil – F.C. MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE B-VALLEE L'ALAGNON

Remise de la coupe du championnat départemental Sénior Féminine

La coupe du championnat départementale sénior féminine a été remise lors de l'assemblée générale d'automne par Magali SALESSE secrétaire du District du Cantal, à Mr. Cyril MEYRIAL LAGRANGE, Président du club de l'U.S. Sanfloraine, représentant l'équipe Sénior Féminine.



Signature des conventions de professionnalisation

Les deux contrats de professionnalisation, initiés par le District, avec le Football Club Massiac Molompize Blesle B-Vallée l'Alagnon et avec le Groupement Jeunes Planèze Truyère Football, ont pour objectif d'aider les clubs dans leur structuration à travers un accompagnement financier permettant l'emploi d'un salarié.

Le Président du F.C. Massiac Molompize Blesle B-Vallée l'Alagnon, Mr. Didier RAOUL signe avec le District pour le contrat de professionnalisation de Mr. Robin SILVENTE. Également, le Président du Groupement Jeunes Planèze-Truyère Football, Mr. Éric CANTOURNET, signe avec le District pour le contrat de professionnalisation de Mr. Cédric NICOLE.

➤ Groupement Jeunes Planèze-Truyère Football
Éric CANTOURNET & Cédric NICOLE

➤ Football Club Massiac Molompize Blesle B Vallée l'Alagnon
SILVENTE Robin & RAOUL Didier



Liste d'émargement

Nom club	Nom votant	Nb voix	Emargement
544995 ALBEPIERRE BREDONS F.C.	ANDRIEU Patrick	2	OK
529490 ANGLARDS DE SAINT FLOUR	/	2	/
523910 ANGLARDS SALERS ENT.	BORNE Sébastien	3	OK
508747 ARPAJONNAIS CERC.S.	CHAMBON Cyril	10	OK
549572 ARTENSE F.C.	BLANQUET Gilles	5	OK
580563 AURILLAC FOOTBALL CLUB	MEYNIEL Roselyne	10	OK
561033 AYRENS SPORT	GARD François	3	OK
531699 BELBEXOISE AM.S.	LEONARD Thierry	4	OK
525997 BESSOISE U.S.	BESSON Frédéric	3	OK
550829 BOISSET AM.S.	/	3	/
550848 CARLADEZ GOUL S.	DELPUECH Francis	6	OK
518520 CARLAT CROS DE RONESQUE U.S.	DELORT Dominique	3	OK
561175 UNION SPORTIVE DE LA CERE	COURBEYROTTE Patrice	6	OK
580601 CERE ET LANDES U.S.	CUEILLE Serge	7	OK
563692 CEZALLIER ALAGNON F.C.	AMADIEU Thomas	3	OK
520705 CEZENS A. S.	MESPOULHES André	2	OK
551385 CHATAIGNERAIE CANTAL SP.	TEISSEDRE Jean Christophe	6	OK
521165 CHAUDES-AIGUES NEUVEGLISE SUR TRUYERE A.S.	BLANC Yves	5	OK
520941 CHAUSSENACOISE U.S.	GARINIE TILLET Philippine	3	OK
525987 CRANDELLOISE U.S.	MALLET Benoit	5	OK
545521 DRUGEACOIS ESP. S.	/	3	/
533889 ESPINAT F. A.S.	BELARD Jean Pierre	8	OK
581760 ESPINAT YTRAC FOOTBALL JEUNES	/	5	/

860679 FONTANGES ASPRE FOOTBALL CLUB	ROUCHY Régis	3	OK
533824 GIOU DE MAMOU U.S.	CHEVALLIER Guy	3	OK
580547 HAUT CELE U.S.	SALESSE Magali	3	OK
551454 JORDANNE F.C.	LE NOAN Bertrand	8	OK
542829 JUNHAC - MONTSALVY F. C.	SALESSE Magali	7	OK
524350 LABROUSSE VEZELS U.S.	/	3	/
525428 LA CHAPELLE/ST PONCY FC	/	4	/
529884 LOUPIAC ST CHRISTOPHE U.A.	MONIER Alexandre	3	OK
550115 MARGERIDE ENT. S.	COURET Gérard	3	OK
546414 MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE B -VALLEE L'ALAGNON F. C.	RAOUL Didier	7	OK
541847 MAURIAC ALLY F. C.	DELPRAT Arlette	10	OK
553653 MENETOISE U.S.	/	3	/
550832 MINIER FC	PIERLOT Maxime	3	OK
532453 MOUSSAGEOIS FC	LAREZE Alain	2	OK
506350 MURATAISE U. S.	VIDAL Roland	8	OK
524452 NAUCELLES A. S.	DELPUECH Maurice	2	OK
582540 NEUSSARGUAISE ALOUETTE SPORTIVE	BENOIT Julien	3	OK
520389 NORD LOZERE F. ENT.	BONNAL Philippe	10	OK
582227 OLYMPIQUE DE ROFFIAC	/	2	/
581801 PAYS DE RANCE CHATAIGNERAIE FOOTBALL	BILBAUT Christian	6	OK
510833 PIERREFORTAISE E. S.	VIDAL Jacky	5	OK
545000 PLANEZE F.C.	REGIMBAL Anaïs	3	OK
520940 PLEAUX RILHAC BARRIAC A. S.	MAURY Jean Claude	4	OK
582289 QUATRE VALLEES F.C.	CONSTANT Martine	5	OK
508748 RIOMOIS - CONDAT E N T. STADE	BOISSIERE Arnaud	7	OK
522496 ROANNAISE ET. S.	COURCHINOUX Pierre	3	OK

561205 SAIGNES SC	DUVAL Kévin	3	OK
508749 SANFLORAINE U.S.	MEYRIAL LAGRANGE Cyril	10	OK
523305 SANSACOISE AM.S.	BELARD Jean Pierre	7	OK
521166 SIRANAISE U.S.	JOANNY Cody	3	OK
539756 ST GEORGES SP.L.	CORNET Patrick	5	OK
537798 ST JUST A.S.	PARATIAS Marc	3	OK
520154 ST MAMET ET.S.	VERMERIE Marc	4	OK
590195 SUD CANTAL FOOT	IMBERT Patrick	7	OK
506366 TRIZACOISE A.S.	MOSSER Louis	3	OK
551835 VALLEE DE L'AUTHRE U.S.	BESSON Frédéric	10	OK
529898 VALLEE DU SINIQ F. C	/	3	/
561034 VEBRET ANTIGNAC AS	LAURENT François	4	OK
506367 VEZACOIS CERC.S.	CHANARD Cédric	6	OK
551847 YDES SPORT FOOTBALL	DEVEZE Christian	5	OK
529488 YOLET AM.S.	CHEVALLIER Guy	4	OK
522494 YTRAC F.	CHEVALIER Gérard	6	OK

Clubs absents ou non-représentés :

- A.S. Anglards de St Flour
- F.C. Vallée du Siniq
- F.C. La Chapelle / St Poncy

Clubs représentés :

- U.S. Bessoise
- A.S. Espinat
- U.S. Haut Célé
- AM. S. Yolet

L'Assemblée en images







AG CONDAT 21 OCTOBRE 2023

